

Quoi qu'il arrive, le Canada compte être présent à toutes les étapes du développement de ce concept. Nous restons prudents face à l'adhésion et à l'organisation de la future Communauté du Pacifique ainsi qu'aux éventuelles responsabilités économiques et autres de cette dernière. Toutefois, nous gardons un esprit ouvert et positif. Nous adopterons dans les sphères politique, culturelle et économique les approches générales de politique étrangère auxquelles j'ai fait allusion.

Comme je l'ai mentionné, la matérialisation de la Communauté du Pacifique n'est pas chose faite et, dans l'intervalle, le Canada doit cultiver et élargir les relations bilatérales qui forment les assises du développement communautaire. Cet aspect prend une importance de tout premier plan dans le cas du Japon, notre deuxième partenaire économique et le principal protagoniste asiatique dans la région.

L'avenir est sans contredit fort prometteur pour les relations économiques canado-nipponnes dans le contexte du Pacifique. Mes efforts et ceux du Gouvernement, comme les vôtres aujourd'hui, iront dans le sens de la concrétisation de ces perspectives au profit de nos nations et de la région dans son ensemble.